



L'ABERGEMENT de VAREY

Journal municipal



N°8

juillet 2016

SOMMAIRE

Une organisation rigoureuse : la ruche !

- De l'essaïm à la ruche.

P.1

Les travaux :

- Fin du chantier en Bérollier et aux Granges
- Réfection du chemin des vignes
- Soignons nos routes !

P.2

L'actualité du village :

- Une ferronnerie d'art pour l'occulus.
- Hommage 8 mai et La ferme de la Montagne
- Fleurissement 2016

P.3

La rubrique des associations

- Le Margouillat

P.4

L'actualité des associations :

- Le repas gaulois
- AG de la « Rando des 3 Monts »
- AG de l'AFP
- AG de l'ACCA
- Nettoyage du chemin des Inversiers
- Un poisson d'avril réussi !

P 5 .6

Notre patrimoine :

- Les croix de carrefour

P 7

Un autre village

- Mon village, demain, enfin après demain, enfin peut être, ou pas.

P.8

La vie au village :

- Le budget.
- Etat civil
- Infos pratiques

P. 9.10-11-12

Une organisation rigoureuse: la ruche !

En ce mois de mai, malgré un climat instable, l'Abergement a connu l'arrivée de plusieurs essaims que nos apiculteurs ont recueillis dans leurs ruches. À l'état naturel, les abeilles peuvent établir leur colonie à l'air libre suspendue à une branche d'arbre ou cachée dans des anfractuosités. La reine la plus âgée quitte le nid, accompagnée d'une partie des ouvrières (entre 20 à 30 000 individus) pour établir une nouvelle ruche.



La domestication des abeilles a été datée à environ 6000 ans et révolutionnée par l'invention au 19ème siècle de la ruche à cadre.



Les abeilles y construisent leur nid pour élever leur progéniture et entreposer des réserves de miel pour l'hiver suivant. La vie au sein de la ruche est très structurée et spécialisée. La colonie se compose de trois castes : la reine, les ouvrières et les mâles (ou faux bourdons).

Seule abeille fécondée, la reine pond jusqu'à deux mille oeufs par jour en été et vit 4 à 5 ans.

Les ouvrières assurent toutes les tâches: entretien, régulation thermique, défense de la ruche, nourrissage et élevage des larves, production de la cire, récolte du nectar, du pollen, élaboration du miel et de la gelée royale. 21 jours sont nécessaires à la naissance des ouvrières. Pendant la période de pleine activité, la durée de vie d'une ouvrière est de 27 jours. En hiver, grâce à une activité moins intense, elle peut vivre 5 à 6 mois.

Les mâles ne peuvent pas se nourrir seuls: ce sont les ouvrières qui les alimentent, leur seul rôle est la fécondation de la reine. Lors de son vol nuptial, celle-ci sera fécondée en vol par de nombreux mâles assurant ainsi un brassage génétique.

Retrouvez-nous aussi sur le site :
www.abergement-de-varey.fr

Les travaux réalisés

Réfection du chemin en Brisset



La Commune de L'Abergement de Varey est quadrillée par de nombreux chemins ruraux qui font le bonheur des amateurs des collines du Bugey. Mais ces chemins desservent aussi les accès aux prés, bois et vignes exploitées par des éleveurs, des forestiers et des viticulteurs. Autant que possible la municipalité entretient ces chemins en les fauchant, taillant les haies, coupant les arbres qui tombent à l'occasion d'un orage ou sous le poids de la neige. A longueur d'année Pierre et Damien sont à la peine.

Les associations de chasse et de randonnées font aussi leur part pour que ces voies restent ouvertes.

Néanmoins certains passages situés sur des pentes un peu plus raides que les autres sont ravinés par les pluies mais aussi par les sillons que finissent par creuser les motos, quads et autres engins mécaniques. Il s'avère alors nécessaire de refaire complètement les sols en apportant des matériaux et en recreusant les rases permettant de freiner l'écoulement trop rapide des eaux pluviales. Ces travaux d'entretien de fonds des voies rurales sont conséquents. La Commune y consacre chaque année un budget important avoisinant les 10 000 euros.

Monsieur Vucher, viticulteur à Cerdon et exploitant aussi des parcelles sur Côte Savin a proposé à la Commune de remettre en état une partie des chemins donnant accès à ses vignes. C'est avec plaisir que nous avons accepté son offre.

Les travaux ont duré une semaine. Des camions ont amené de gros graviers, puis deux tracteurs et leurs remorques ont déversé de la balmette (mélange de petits graviers et de sable). Ensuite il a fallu étaler ces matériaux, creuser des rases et enfin compacter le nouveau sol. Les employés communaux, Pierre et Damien, ont aidé à la pelle et à la pioche. Ce chemin est redevenu circulaire pour longtemps.

Nous ne pouvons que remercier Monsieur Vucher pour son initiative en espérant qu'elle fera des émules.

Réfection de la route en Bérrollier



Les travaux de réfection de la route menant aux Granges et à la Cordière ainsi que sur la route de Bérrollier sont terminés et n'auront finalement provoqués qu'assez peu de gêne à la circulation. Vous aurez sûrement remarqué que seules certaines portions de route ont été remises en état alors que par ailleurs d'autres tronçons auraient aussi mérité que l'on s'y intéresse. L'explication est simple : le budget de la commune n'est pas illimité. Peut-être que l'année prochaine nous pourrions continuer ces travaux.

Les raisons de la dégradation de ces routes sont liées au fait qu'à l'origine ces chemins de terre ont été réalisés pour des chars à bœufs ou à chevaux et qu'aujourd'hui y circulent nombre de voitures, camions et engins de toutes sortes. De plus les ruissellements d'eau pluviale sapent les sols, provoquent des affaissements et des « nids de poule » qu'il est impossible de maîtriser par les « rustines » d'enrobé que les employés de la commune mettent de temps en temps. Ce qui est bouché là se creuse un mètre plus loin.

De plus il est parfois difficile de trouver les limites des travaux à réaliser. Le mur de soutènement refait après les Granges a dû être allongé de plus de dix mètres par rapport à ce qui était prévu par le maître d'œuvre. C'est en faisant les travaux que nous nous sommes rendu compte que l'étendue des dégâts était plus importante. Et qui dit travaux supplémentaires dit coûts supplémentaires ! Heureusement nous avons pu réaliser des économies sur d'autres secteurs (drainage et protection de fossés non nécessaires), ce qui fait que la facture finale n'a augmenté que de 1924 euros TTC.

Le coût total de ce chantier est donc de 167 210 euros TTC.

Par ailleurs l'entreprise EUROVIA a demandé à mettre en œuvre un enrobé à chaud plutôt que le tri-couche prévu au marché parce que cela s'avérait plus simple pour elle. La commune a accepté et a donc bénéficié d'une finition des routes de meilleure qualité sans aucun surcoût.



Les fossés creusés jouent bien leur rôle et conduisent l'eau (tombée en abondance cette année!) jusqu'aux grilles d'évacuation.

Afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur les travaux réalisés il faut savoir que les entreprises ont demandé à Monsieur Ajoux de pouvoir stocker leurs engins et leurs matériaux sur un terrain lui appartenant et qu'en compensation celui-ci a obtenu que le parking du local de chasse soit nivelé et borné avec de vieux poteaux électriques. La commune n'est pas intervenue dans cette transaction.

Restauration de la Turne de Dalivoy



« La turne » a fait peau neuve !

Fin mai, nos deux employés communaux, Pierre et Damien, ont mis une touche finale à la restauration de la salle de la turne à Dalivoy.

Après avoir tout débarrassé, ils ont découpé, isolé le plafond, réagréé le sol, scellé un évier qu'ils ont entouré de faïences, passé plusieurs couches de peinture sur le sol et sur les murs. Après le passage du plombier, Mr Monnier, qui a gainé la cheminée, ils y ont raccordé une cuisinière à bois destinée au chauffage du local. Ils ont aussi installé une cuisinière à gaz et un éclairage.

La pièce lumineuse et propre, équipée de tables et de bancs champêtres flambant neufs, va permettre aux fêtes et aux réunions de se dérouler dans des conditions agréables et confortables !

L'actualité du village

Une ferronnerie d'art pour l'occulus



Lors des journées du patrimoine 2015, le TDE avait organisé une « journée des talents » pendant laquelle chacun avait pu partager son savoir faire.

A cette occasion, Mr Alain LACROIX (Les Coriellès - 71430 Saint Aubin en Charollais) exposa ses productions en ferronnerie d'art. Lors de discussions informelles, il eut vent de notre désir de meubler l'occulus du clocher de la mairie. Et, quelques temps après, il nous proposa deux maquettes grandeur nature. Il réalisa ce modèle sélectionné parce qu'il symbolisait bien l'Abergement avec ses vignes, son moulin, sa rivière, sa flore et sa faune. Et depuis avril dernier, l'occulus est maintenant paré d'une superbe ferronnerie d'art qui, d'après maints témoignages, le met particulièrement bien en valeur.

Félicitations Monsieur Lacroix !

Hommage à la ferme de la Montagne



Comme chaque année, un hommage solennel fut rendu à la Ferme de la Montagne. Ce passage du discours de Mme Uroz résonna de façon très émouvante sur les lieux même du drame !

*« Ils avaient pour la plupart à peine 20 ans,
Et pourtant,
L'envie de vivre libre était leur maître mot.*

*Liberté,
Un mot, un geste, un acte, un pacte,
Des cœurs qui battent à l'unisson
En toute humilité et en toute dignité.
Un ami manque toujours,
Mais pourtant, toujours debout,
Tous les espoirs étaient permis.*

*A portée de nos souvenirs,
Le présent et les absents sont réunis en ce lieu. »*

Commémoration du 8 mai 45



En ce 8 mai 2016, devant la stèle de la Croix Sainte Marie, un hommage solennel a célébré le 71ème anniversaire de la victoire de la France et des alliés.

Cette cérémonie fut suivie d'une commémoration devant le monument aux morts du Village pendant laquelle Mr le Maire rappela que « des milliers d'êtres humains sont morts ou disparus pendant ce conflit mondial, victimes militaires des combats, victimes de la déportation, victimes civiles des bombardements. »

Il évoqua aussi notre devoir de mémoire envers les victimes civiles de notre commune :

- Georges Poncet et Jacques Van Den Drissche, morts en déportation
- Marie Blanc Perrod assassinée à son domicile en Côte Savin
- Léonard Ellena abattu devant la ferme de la Montagne le 8 février 44.

Il termina en adressant « un message d'espoir et de confiance aux jeunes à qui nous allons confier notre avenir afin qu'ils restent vigilants et fidèles à nos valeurs de tolérance et de solidarité. »

Encore un grand merci à la « Diane des Grangeons » de Douvres qui rythme chaque année à l'Abergement cette cérémonie d'hommage.



*Hommage au monument aux morts :
la relève est assurée !*

Fleurissement 2016



A l'occasion de la nouvelle saison de fleurissement nous aimerions remercier les personnes qui s'investissent pour soutenir, tout au long de l'année, la floraison et l'entretien des massifs et des vasques.

Merci à Henning Thielle aux granges, à J.Michel Journé, JP.Duron, Mme Carton, Mr et Mme Persanda à Dalivoy, à Mme Barsacq chez Gavet, à Mme Chavanel chez Chabois, à Mr et Mme Huchard chez Goyet, à Mr et Mme Deplanche à la Forêt, à Mr et Mme Balland aux Lièvres.

Cette année nous avons investi pour fleurir aussi Côte Savin et le virage « au Clusot » nous espérons que leur exemple sera suivi dans ces quartiers. Merci d'avance !

A vos agendas !

N'oubliez pas de noter nos rendez-vous



Lundi 15 août 2016

**« Les galettes du Bugey »
de l'ACCA.
cuites au feu de bois**

Points de vente :

Place de Dalivoy
Pèse-lait



Inauguration du Margouillat

L'association « Le Margouillat » a vu le jour il y a maintenant un an. Certains se demandent encore sans doute « C'est quoi cette bestiole !?! »...Sachez que c'est un petit lézard des brousses africaines, (qui s'invite dans les maisons, pour manger les moustiques) inoffensif et plein de vie. C'est donc l'état d'esprit de ce compagnon fort agréable que l'on souhaite retrouver dans l'ambiance du café associatif de notre village !

D'autres se demandent également « C'est quoi un café associatif ?! »... : C'est un endroit qui propose, à un rythme régulier, des temps pour se retrouver autour d'un verre, pour échanger, jouer, participer à des ateliers, découvrir et surprendre...

Le but, vous l'avez compris, est de proposer un lieu ouvert et convivial dans notre village, favorisant le lien entre toutes les générations, autour d'activités diverses.

Situé au centre du village et ouvert tous les 1^{er} et 3^{ème} WE du mois (le vendredi soir de 19h00 à minuit et le dimanche de 11h30 à 16h00), vous pourrez y déguster des produits locaux issus d'une agriculture raisonnée.

Chaque mois, nous vous proposons une animation spécifique (concert, atelier...)

Ainsi cette année, nous vous avons proposé quelques concerts de qualité : Le Blyes Band est venu fanfaronner à plein tube, Manue nous a charmés de sa voix cristalline, Le swing Mates nous a enchanté avec son jazz manouche, Padgeko puis Accoufend et leur rock enthousiaste ont fait vibrer les murs du Margouillat et enfin Sina, de l'île de la réunion a ensoleillé une soirée de printemps bien morose !



Le repas gourmand des 2 Pat's

Nous avons également sollicité nos papilles avec 3 repas à thème : L'été dernier, le Margouillat est parti à la plage avec un repas créole, cet hiver les 2 Pat's (RAGANEAU ET RODARY) nous ont concocté un repas gourmand et enfin nous avons digéré les fêtes de Noël avec des huitres ! Mais ne pensez pas qu'au Margouillat, on ne nourrit que le corps... ! C'est ainsi que nous avons accueilli un café philo en deux ateliers (adultes et enfants) et deux conférences, l'une sur la biodynamie avec JC PELLERIN et l'autre sur l'urbanisme du futur avec M. PHILIPPON.

Nous nous sommes également détendus avec un concours de coinche, un atelier jeux de société avec la participation de la Guilde d'Ambrognay, un atelier vannerie avec Marlène ou simplement en discutant autour d'un verre (soirées blabla)...Et pour la Saint Patrick, où le mot d'ordre était « On ne parle qu'Anglais », everybody had played the game !

Il était important pour les fondateurs du lieu de s'inscrire dans le très dynamique paysage associatif de notre village. Ainsi nous nous retrouvons régulièrement avec les associations du village pour vous proposer un programme commun et mensuel des animations. C'est dans cet esprit coopératif que l'animation du 1^{er} avril a pu avoir lieu. Revenons en quelques mots sur ce poisson d'avril...L'idée était de faire une grosse blague aux enfants (pour une fois!) et aux habitants du village. La rue du village a été transformée de nuit avec l'apparition de magasins (poste, boulangerie, fleuriste, poissonnerie, friperie...) Un marché a pris place en fin d'après-midi avec des producteurs locaux et même une torréfactrice...parisienne



Un 1^{er} avril apprécié des enfants !

Au terme de cette année écoulée, l'association compte quelques 155 adhérents et toute l'équipe composée actuellement de 7 personnes (Sandrine VITTE, présidente ; Michel PHILIPPON, vice-président ; Christelle HOT, trésorière ; Céline DE MURCIA, secrétaire ; Philippe CEGARRA, Rémi KRETZ, Gaël HAESSLER membres très actifs !) les remercie pour leur soutien et leur bonne humeur.

A noter que le Margouillat part en vacances cet été et qu'il sera ouvert uniquement le 1^{er} WE des mois de juillet et Août (horaires habituels)

...Mais c'est pour mieux revenir à la rentrée avec une belle journée le samedi 3 Septembre à partir de 18H00 dans le village (et oui 1 AN ça se fête !!!) : Marché de producteurs, manège artisanal...paëlla et concert en plein air avec Maggy Bolle, artiste jurassienne qui propose de la chanson poétiquement incorrecte (mais pas que...) avec en première partie la participation des artistes qui nous ont accompagné toute cette année et qui nous font le plaisir de venir partager l'anniv du petit lézard ! Bref, vous l'avez compris, Le Margouillat est un lieu où variété, partage et convivialité sont les mots d'ordres !... C'est tout vous ça, non ?!! Alors, venez nombreux !!!...

(Pour info : 03/07 à 11H : Assemblée Générale pour les adhérents puis à 14H00 : tournoi de pétanque ; 7/08 : venez vous essayer au jeu du molki - jeu de quille finlandais).

N.B.: Nous sommes soumis aux règles des cafés associatifs ; Pour profiter du lieu, de ses animations: Il suffit d'adhérer à l'association et à son projet (L'adhésion pour la saison 2016-2017 est fixée à 5€ par adulte et 1€ par enfant)- contact : margouillat.abergement@gmail.com ou sur place (c'est encore bien mieux !!!) aux heures d'ouverture...A bientôt !

Un secret bien gardé : « Vous avez dit poisson d'avril »



Pendant la nuit, les poissons envahissent la rue tandis que les maisons font peau neuve !

Depuis deux jours, la rumeur enfle : « la géante s'est encore égarée dans un des quartiers de l'Abergement. » Pendu à son cou, un énorme poisson nous interpelle et annonce un événement mystère...



Et ce matin 1^{er} avril, lorsque les enfants partent pour l'école, un air de stupéfaction flotte sur leur visage : le quartier du Village s'est déguisé pendant la nuit ! Et lorsque le tracteur remplace le bus du ramassage scolaire, la joie est à son comble...

A 9h15, Mr le Maire accueille les 13 élèves du primaire devant leur « nouvelle » école, puis les enfants l'inaugurent avant d'en prendre possession pour une journée de travail rythmée par la cloche remise en service pour l'occasion.

A 15h 45, une photo de classe immortalise une journée bien remplie.

Et c'est le moment, pour les organisateurs et les participants malicieux, d'avouer la supercherie: « Poisson d'avril !... Cette agréable journée d'école passée dans leur village, dans la salle où se déroulaient les cours autrefois, restera unique mais gravée dans leur mémoire. »



Une rencontre avec quelques anciens élèves va permettre de connaître comment se déroulait une journée d'école autrefois dans les petits villages ruraux et ces nombreuses anecdotes surprenantes pour nos jeunes d'aujourd'hui clôturent dans la joie un 1^{er} avril mémorable !



Que de travail, que de complicités nécessita, pour l'équipe du Margouillat, l'organisation de cette journée surprise!

Félicitations à tous ceux qui ont contribué ainsi à animer le village de façon fort sympathique.

L'actualité des associations

A.G. des « 3 Monts »



L'assemblée générale a eu lieu le samedi 2 avril 2016 à partir de 17h à la salle des fêtes de Bourbouillon.

Ce fut l'occasion de retracer l'activité de l'année forte de ces 20 randonnées programmées et de quelques opérations particulières comme : un séjour en Lozère chez l'habitant mi-août, une participation à la randonnée gourmande de Vonnas fin août une rando nocturne suivie d'un repas cuit au four de Dalivoy en octobre, la vente de boudins en novembre, etc ...

La majorité des membres présents, au nombre de 36 sur les 44 que compte l'association, ont confirmé l'adhésion en tant que membre associé au Comité départemental de randonnée pédestre de l'Ain.

Le président a ensuite informé les participants de la détérioration, pour la deuxième année consécutive, de certains aménagements sur les circuits de randonnée de la commune et notamment ceux mis en place par des exploitants agricoles en concertation avec la mairie, propriétaire des chemins concernés.

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié puis, pour les membres et invités, par un repas.

Le nettoyage du chemin des Inversiers



A.G. de l'A.F.P.



L'assemblée générale de l'AFP a eu lieu le samedi 30 avril et a permis de faire le point sur les actions menées :

2015 a vécu l'arrivée - et continue d'apprécier - la présence des 6 juments Tarpan qui semblent vivre paisiblement leur dépaysement, en profitant d'une nourriture variée et du bon air local. Cette réalisation est le fruit d'un travail collectif, où la volonté des propriétaires a été respectée, où de nombreuses réunions et visites sur site ont été menées, en bonne entente entre le futur exploitant, le bureau de l'AFP, la SEMA et divers services officiels attachés au respect des normes environnementales. Je tiens à signaler un fait regrettable: une chicane a été entièrement détruite et un portail a été laissé ouvert. Ceci est inexcusable ! **Il convient de prendre grand soin de cette réalisation !**

Un terrain de 1,5 ha, situé entre la route départementale N°63 et le chemin de la 'Guichardière', a fait l'objet d'une opération de débroussaillage et de la mise en place d'une nouvelle clôture, jouxtant la source de la "Flachère". La clôture en bordure de RD 63 doit faire l'objet d'un renforcement, pour tenir compte des dénivelés naturels et empêcher d'éventuelles divagations des vaches highlands d'Olivier Coche et Alice Courouble, dorénavant associés (depuis le 01 janvier 2016) au sein du gaec « Ferme sur la Tour »

Des travaux de débroussaillage importants avaient été réalisés au printemps dernier, au profit de Madame M.P. Quinson, qui loue, par CPP (convention pluriannuelle de pâturage), l'espace au-dessus de la stabulation et du château d'eau (parc 2). La finition de ces travaux a permis la clôture d'environ 2 ha, où devait être accueilli un troupeau de chèvres taries, la saison dernière. Les animaux prévus viennent d'arriver en ce début du mois de juin 2016 : 9 biquettes dont la douce « Clarinette » et un bouc : « Désiré », le patriarche !

Le Repas Gaulois



Samedi 11 juin, à l'invitation du comité des fêtes, plus de 80 abergementais(es), se sont retrouvés pour déguster jambons flambés à la broche et gratins dauphinois cuits au feu de bois dans le four communal du village. Patrick et Gérard nous ont vraiment régales! Nadège, Rachel et Laetitia avaient concocté des jeux pour que tous, adultes et enfants puissent se détendre au milieu des personnages et décors réalisés de main de maître par Patrick Rodary. La veille, dans le four, Gérard avait déjà préparé de délicieuses miches de pain et grâce à tous la soirée fut une totale réussite !

Merci pour tout et nous attendons avec impatience la poursuite des actions du Comité des Fêtes !

L' A.G. de l'association de chasse.



Le 1^{er} mai, les membres de l'ACCA se sont réunis en assemblée générale à la salle communale.

Le rapport moral et le bilan financier présentés par le Président Gérard Collet et le trésorier Jacques Delacote ont permis de constater que cette association est bien gérée.

Des bénévoles ont effectué une « corvée » le 11 juin dans le but d'entretenir des sentiers et de sécuriser des postes.

La chasse est fermée sur la commune par arrêté préfectoral les mardis et vendredis (sauf le 1er et 11 novembre).

Prochaine manifestation : galettes et tartes salées cuites au four banal de Dalivoy, le lundi 15 août.

Avec la croix Sainte Marie le village compte aujourd'hui 5 croix aux carrefours de nos anciens chemins principaux.

Ce petit patrimoine mérite notre attention puisqu'au-delà de sa connotation religieuse ce sont avant tout des témoignages de notre histoire.



*La Croix Ste Marie
avant sa restauration en 2004*

Les anciens du village racontaient qu'« à la place de la croix se trouvait un saule complètement creux. Une personne y a vu apparaître la Vierge. Elle est partie avec cette personne jusqu'à l'église, et là, elle a disparu. La personne ne l'a plus jamais vu apparaître dans le saule, et lorsque celui-ci s'est complètement désagrégé, le village a décidé d'y ériger une croix. D'où l'appellation « Croix Sainte-Marie ».

La croix, située au croisement de la route de Nivolet et du chemin conduisant au château des Allymes, est antérieure à 1645. Cela est attesté par l'indication de sa présence sur un acte notarié de cette date.

Cette légende est peut-être également à la source du nom de notre ancienne église : « La chapelle Notre Dame de l'Abergement ».

À la révolution, en même temps que fut détruit le clocher de l'église sur ordre d'Albittle, les croix de carrefour furent abattues. Ces dernières ont, pour certaines, été sauvées par la famille Barbollat qui a caché les morceaux et les a remis en place après cette période où toutes marques de la puissance de l'église devaient être détruites. L'inscription sur le socle de la croix : « Croix Ste Marie relevée par la famille Barbollat dit Caillon et Benoit Gonand » date de 1873.

La croix des Inversiers située en contrebas du cimetière porte l'inscription : « Relevé par les enfants de J. Bt Barbollat 1863 ». Antérieure à la Révolution, elle indiquait le croisement entre le chemin conduisant dans le vignoble de Brisset et l'ancienne route de Saint Jean le Vieux.



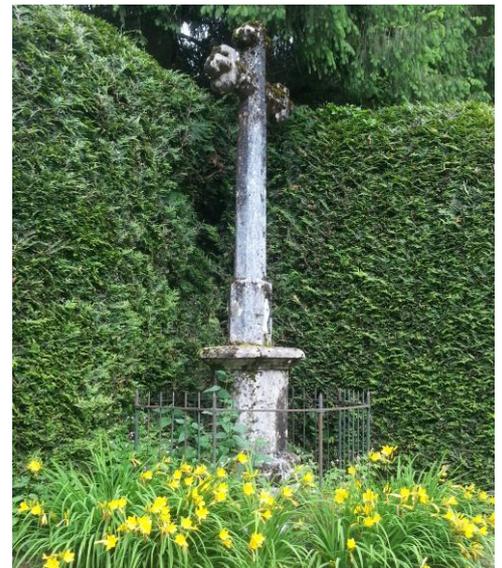
La croix des Inversiers

Les trois autres croix ont été mises en place après la révolution :

La croix du château installée sur un terrain qui était alors privé porte la mention : « O crux ave H. C. 1868 »



La croix du château



La croix de Chez Goyet, est positionnée au pied de l'ancien chemin conduisant à Dalivoy et qui passe entre les maisons. Son socle indique : « Croix érigée par Louis Gonnand ex gendarme 1862 / Salus mundi MG -MG ».

La dernière croix encore présente de nos jours est la **croix du cimetière**. Placée à la croisée des allées, elle porte l'indication « O crux ave 1896 »

Si on en croit l'ancien cadastre le village comportait d'autres croix dont une à Côte Savin dite « Croix Janin » positionnée au carrefour entre la route conduisant à Salaport et le chemin nous menant à la fontaine. Cette croix identifiée sur le cadastre de 1828 était déjà notifiée sur un acte notarial datant de 1645.

Une autre était positionnée sur la place de Dalivoy face au four au cœur de la place, probablement à l'emplacement actuel de la fontaine.

Dans le quartier de la Forêt, qui fut longtemps le passage de la route principale conduisant de l'Abergement à Ambronay, était positionnée une croix au carrefour avec le chemin du tremble. Cette croix est restée en place jusque dans les années 50. Aujourd'hui seule la base du socle est conservée et a été entreposée à proximité du four. Ce socle porte l'inscription « Oger 1754 » du nom du propriétaire du terrain sur lequel elle avait été construite.



*Photo prise
en 1958
(collection privée)*

*la croix du tremble
peu avant sa
disparition.*

Mon village, demain, enfin après demain, enfin peut être, ou pas.

Quand je suis revenu au village, j'ai d'abord à peu près tout reconnu, l'alignement ancien des maisons, la place du Pèse Lait, la rue du Village, l'Eglise, la Mairie, puis Dalivoy, Les Lièvres et tous les hameaux de l'Abergement de Varey, mais après un moment j'ai commencé à percevoir des choses qui faisaient tout basculer, et encore, quand je les comprenais.



Je fus surpris de voir que la roue du moulin tournait sans cesse. Au Pèse lait, un panneau d'information comme un écran d'ordinateur annonce un concert/danse d'une musique inconnue dans l'ancienne église, des réunions diverses comme autrefois. On peut semble-t-il inter-agir directement et immédiatement pour une foule de choses. Une des plus frappantes est un service de mobilité partagée avec des véhicules robots sans chauffeur et des annonces pour des tas de services. Je crois comprendre que les habitants s'organisent de chez eux en continu. Les véhicules à essences ont visiblement disparu.

J'ai été paniqué quand un drone-hélico m'a frôlé et s'est posé devant la mairie où je m'étais rendu. Un groupe d'écoliers en sont descendus en râlant qu'ils allaient être en retard pour le cours de danse dans les collines vers Côte-Savin. En fait je découvre qu'une école est construite à côté de la salle des fêtes.



Quelqu'un m'apprend que le village a développé une économie circulaire autonome en énergie. L'électricité est produite par l'Oiselon grâce au moulin et à des petites turbines sur tout son parcours complétées par des éoliennes parsemées dans les environs et des capteurs solaires sur les toits.

Un grand nombre de personnes travaillent ici, qui sont connectées et utilisent des transports partagés sur roues, électriques, ou par des petits drones hélico robots tous gérés par ordinateurs.

Étrangement, dans la rue principale du village, nous étions tous là, silencieux, tous ceux que je connaissais autrefois, tous les amis et les autres, l'un sur le seuil de sa maison, un autre plié en deux, un autre avec des enfants près de lui, mais nous sommes très vieux, tous de grands vieillards, hommes et femmes, les mêmes et pas les mêmes, cela semblait tout naturel et ne surprenait personne.

Je crois même m'être reconnu dans un vieux type tout ratatiné assis sur un banc et qui faisait la conversation avec un autre, leurs chats, un noir, un blanc et roux, dormaient côte à côte sur la route près de la Cure.



Un nouveau quartier s'est construit sur le coteau au-dessus de la Forêt, bien exposé, fait de maisons groupées, avec chacune sa privacité, des terrasses et des jardins. Un autre en face au-dessus des prés avec à chaque fois quelques habitations disposées autour des anciens grangeons.



Grâce à l'agriculture biologique, dite autrefois permaculture, le village produit la plupart de ses biens et est associé à un réseau de communes qui échangent leurs productions et services. La chasse s'est développée tout en étant régulée et fournit en viande toute la population qui en consomme peu.

Nombreux sont ceux qui travaillent ici par des entreprises, par des productions de biens distribués en flux continu ou fabriqués ici même par des techniques d'impression 3D devenues courantes, même pour des produits complexes.

En bas du village une maison et sa cour ont été transformées en centre de services, pour véhicules, courses, outils de jardin ou de bricolage. Une sorte de marché épicerie multiservices connecté y est installé. Un atelier y est toujours actif.

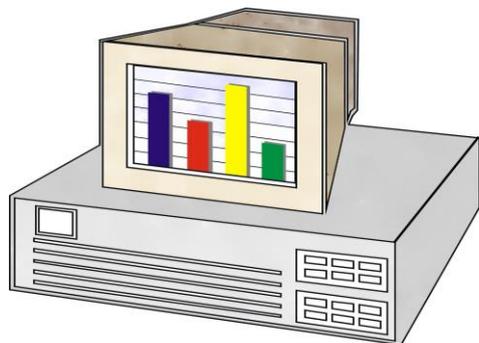
La mairie est un étrange espace automatique, lumineux, tout le temps ouvert avec des machines électroniques bizarres. J'espère que nous avons encore un maire, un conseil du village. Une fois entré je vois une salle comme un grand salon avec des sièges, des fauteuils, des canapés, un coin cuisine. Est-ce que les habitants s'y retrouvent souvent ? Débattent-ils ici de leurs problèmes ? Y a-t-il des histoires mesquines, des querelles de voisinage, des batailles et rivalités pénibles ? Les discussions sont-elles généreuses et hospitalières comme je les ai connues ?

Un hameau écologique puis deux, puis trois ont été construits dans les forêts sur les collines au-dessus de Dalivoy et des Granges, en montant vers Nivollet-Montgriffon.

Leurs habitants respectent une charte de mobilité sans moteur, de présence respectueuse des bois en étant eux même un biotope doux et non prédateur. Ils utilisent à la fois de petits ânes et des véhicules ultra futuristes.

Mimphi (à suivre...)

La vie au village : le budget de la commune



Le mercredi 13 avril 2016, le Conseil Municipal a voté les budgets primitifs de la Commune pour l'année 2016 :

Budget Principal :

- Section de fonctionnement :

Équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant de **396 100 €** dont 170 000 € imputés à l'investissement pour équilibrer cette section.

- Section d'investissement :

Équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant de **264 753 €**

Il faut noter que 75% de notre budget investissement a été consacré à la voirie, ce qui laisse peu de marge pour les autres travaux et aménagements.

De 2012 à 2015, nous avons déjà engagé des gros travaux : la route de Côte Savin et la totalité des voiries à l'intérieur du village et des hameaux, suite inéluctable des travaux d'assainissement.

Il est fait appel à chacun d'entre nous : il faut ménager nos routes, qui restent fragilisées par des murs de soutènement souvent vulnérables face à de lourdes charges.

Le budget communal a ses limites et ne pourra pas toujours engager de gros investissements pour les travaux de réparation de voirie sans augmenter les impôts.

Les travaux de voirie de Dalivoy ont bénéficié de 50 % de subvention reçues de la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain et du Conseil Départemental.



Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le **gel des taux d'imposition de la Commune pour 2016**, malgré la baisse des dotations de l'Etat de 15.65 %, pour la deuxième année consécutive.

Budget de l'Eau :

- Section de fonctionnement :

Équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant de **110 076 €**

Le budget est équilibré par une subvention de la section de fonctionnement du budget Principal.

- Section d'investissement :

Équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant de **136 124 €**

Le coût des travaux affectés entre 2012 et 2014, pour la mise en conformité et le remplacement du réseau d'adduction d'eau potable, a grevé les charges financières de ce budget.

Afin d'atténuer le déficit, le Conseil Municipal a voté la **modification du prix de vente de l'eau au 1^{er} janvier 2016**, soit 1.12 € HT le m³ au lieu de 1.07 € HT le m³, prix en vigueur depuis 2007.



La vie au village : Etat Civil



Bienvenue à deux nouvelles familles :

- Mr et Mme Marie-Laure et Sylvain **Christophe** se sont installés à Côte-Savin avec leur deux enfants : Thibaud et Thomas.
- Mme **Annabelle Faurite** et Mr **Philippe Roche** viennent d'établir leur résidence secondaire « au Village » à l'Abergement.



Le quartier des Lièvres accueille avec plaisir une nouvelle petite résidente: **Ninon**, née le 28 mars chez Mme Emmanuelle Matras et Mr Florian Pellicoli.

Chez Gavet, on apprend avec plaisir la venue d'un petit **Lyssandre**, né le 22 mai au foyer de Maud et Anthony Brunet.

A Dalivoy, la famille Juenet est heureuse de vous annoncer la naissance de **Thibault**, né le 06 avril au foyer de Sophie et Stephan.

Au Village, la famille Perrin « du Moulin » a célébré la naissance d'**Estelle**, née le 09 mai au foyer de Louise et de Bertrand.



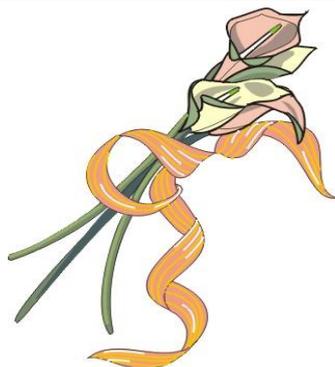
Dimanche 5 juin

Mr Le Maire Max Orset et Mme Bruchon ont eu le plaisir de célébrer les baptêmes civils de

Maélyss Bozon

et de

Éloane Bozon



Nous sommes désolés d'avoir à annoncer que

Mme Suzanne PEY domiciliée au quartier « La Forêt » est décédée le jeudi 31 mars 2016 .

Mr Mickael SAUVAN dont les parents résident à « La Forêt » est décédé le 15 mai 2016. Il a été inhumé au cimetière de l'Abergement.

Samedi 4 juin

Mr Deygout, adjoint au maire, assisté de Mme Palisse,
a eu le plaisir de célébrer le mariage de

Louise DEYGOUT et Jean Michel ORSATELLI



Dimanche 5 juin

Mr Le Maire, assisté de Mme Bruchon, a eu le plaisir de célébrer le mariage de

Mylène UROZ et Alexandre BOZON



Tous nos vœux de bonheur
aux nouveaux mariés.

Samedi 18 juin

Mr Le Maire, assisté de Mme Palisse, a eu le plaisir de célébrer le mariage de

Sophie DURAFFOURG et Daniel BERNARD



N.B. dernière minute : Solution santé mutualisée

Lundi 11 juillet, à 18 heures, à la salle du conseil, Monsieur LHARDY, conseiller de « Ma Commune Ma Santé » viendra vous présenter ses offres en matière de mutuelle santé. A l'issue de cette présentation, vous pourrez poser vos questions voire solliciter votre interlocuteur de façon plus personnelle.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Téléphone : 04 74 36 89 79

Lundi et Vendredi 14h à 17h

Mercredi 9h à 12h

Samedi 9h à 11h



Calendrier des poubelles jaunes 2016

La collecte s'effectue un mardi sur deux

	5 janvier		5 juillet	11 octobre
	19 janvier	12 avril	19 juillet	25 octobre
	2 février	26 avril	2 août	8 novembre
	16 février	10 mai	16 août	22 novembre
	1 ^{er} mars	24 mai	30 août	6 décembre
	15 mars	7 juin	13 septembre	20 décembre
	29 mars	21 juin	27 septembre	3 janvier 2017

Horaires déchetterie :

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au samedi 8h30- 12h00

13h30- 18h00

Déchetterie fermée le dimanche matin

Fermeture les jours fériés.

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Du lundi au samedi 8h30- 12h00

13h30- 19h00

Déchetterie fermée le dimanche matin



**La déchetterie d'Ambérieu est habilitée à recevoir les déchets verts et les gravats.
Ne les déversez plus dans notre belle vallée !**

La TiEOM : Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le conseil communautaire du 10 mars 2016 a adopté le principe d'une part incitative limitée à 40% du montant total de la taxe et d'une part fixe dépendant du taux à 60%.

La TiEOM sera composée de 2 montants sur notre feuille de **taxe foncière** :

- Le premier dépendant de la base de taxe foncière du bien immobilier, multiplié par le taux commun de 5,01% (**part fixe**)
- Le second dépendant du nombre de fois où le bac est collecté (**part incitative**)

Le coût de la collecte par levée = bac de 80litres : 2,39€ - 140litres : 2,90€ - 180litres : 3,25€ - 240litres : 3,77€ - 360litres : 4,80€
660litres : 7,39€ - 770litres : 8,34€

Rappel : Les nuisances sonores

Face au **nombre croissant de plaintes recueillies par la mairie** liées aux nuisances sonores, il est utile de rappeler que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Le brûlage des déchets est interdit du 15 juin au 15 septembre.



Des incivilités intolérables

Nos chemins de randonnées sont ouverts à tous mais nous vous demandons de respecter les sentiers et la nature.

Attention ! **lorsque vous traversez les parcs de pâturage occupés, veuillez utiliser les passages pour piétons (chicanes) ou les portes qu'il faut impérativement refermer.**

Merci de rester éloigné des animaux et de tenir vos chiens en laisse.

Nous déplorons les incivilités constatées dans les parcs des chevaux: des passages piétons cassés, des portes ouvertes et non refermées. **Ceci est inacceptable!**

Par ailleurs, la circulation des véhicules à moteur est interdite dans les parcs réservés au pastoralisme.